

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Brigades mixtes anti-Covid: le "Confidentiel" épinglé

I.1  
Libreville/Gabon

Déployées depuis le lundi 23 novembre dans Libreville et ses communes voisines (Owendo et Akanda), les brigades mixtes devant veiller au strict respect des mesures barrières et des protocoles sanitaires dans les secteurs d'activité à risques (commerces, transports, restaurants, lieux de culte...) ont réalisé l'une de leur grosse prise hier. Il s'agit du "Confidentiel", un des restaurants les plus huppés de la

capitale, situé au front de mer. Le constat des éléments de la brigade anti-Covid dans ce resto chic est des plus éloquentes en période de pandémie: surcharge autour des tables, absence de dispositif de lavage des mains, thermoflash pas aux normes, ajouté au "non-respect absolu des mesures barrières et des protocoles sanitaires..." Verdict tout aussi persuasif espère-t-on: l'établissement écope de 3 jours de fermeture, assortie de 500 000 francs CFA d'amende. Instituées par l'Arrêté n° 0203/PM du 4 novembre 2020, les brigades Covid-19 sont

constituées pour l'essentiel des équipes mixtes comprenant des éléments du Copil (Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre le coronavirus), du ministère de la Santé, de la Défense, de l'Intérieur, du Commerce et des Transports.



Photo: DR

## Diabète: du matériel médical d'Ecobank pour le Chul



Photo: Antoine Essone Ndong

Remise symbolique d'un lot au DGA du Chul par le DG d'Ecobank (D).

ENA  
Libreville/Gabon

Renforcer la prise en charge médicale du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul). C'est le sens à donner à l'importante donation d'Ecobank à la lutte contre le diabète. Cette intervention de la banque panafricaine à forte tonalité sociale entraine dans le cadre de sa campagne triennale dénommée "Ensemble pour une meilleure santé", et consacrée à la lutte contre les maladies non transmissibles.

Le don était composé de sharpkits (lecteurs de glycémie), lancettes, seringues pour insuline, bandelettes, containers pour flacon, novarapid, pèse-personnes, toises adultes,

tensiomètres et coton hydrophile.

Fier d'agir pour le bien de la communauté, le directeur général d'Ecobank Gabon, Nicholas Achiri, s'est voulu rassurant quant à la contribution permanente de sa filiale, en vue d'assurer "le suivi et l'évaluation, sensibiliser les populations, mobiliser les ressources et effectuer des dépistages". Non sans réaffirmer son engagement à tout mettre en œuvre pour accentuer la prévention. "Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour prévenir le diabète et les autres MNT au Gabon", a-t-il déclaré.

Le directeur général adjoint du CHUL, Dr Hervé Ismaël Koumakpayi, a salué ce qui contribuera sans doute à sauver des vies.

### MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 3 décembre 2020  
Appel à manifestation d'intérêt : N° 07/MER/ CDC/2020  
Nom du projet : Maintenance des Equipements et Supports IBM  
Source de financement : Fonds propres budget 2021

#### 1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour la maintenance et le support IBM des équipements informatiques des sites de la Caisse des Dépôts et Consignations.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en 2 lots suivants :

- Lot n°1 : Maintenance des équipements informatiques ;
- Lot n°2 : Support IBM.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour les 2 lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les 2 lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire des 2 lots.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCEA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Secrétariat Général de la Caisse des Dépôts et Consignations  
BP : 8820 Libreville-Gabon  
2<sup>ème</sup> étage Immeuble ORCHIDIA

Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 22 décembre 2020 à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 22 décembre 2020 à 11H00 dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations sise à l'Immeuble ORCHIDIA, à l'avenue de Cointet.

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSAGUYANI  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Administrateur Directeur Général

Patricia Danielle MANON  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL